La voie montréalaise

David Bensoussan

L'auteur est professeur de sciences à l'Université du Québec

Le 24 août, le conseil municipal de Montréal devait se prononcer sur une motion de l'opposition proposant notamment de boycotter les représentants officiels israéliens et de reprendre à son compte des accusations aussi graves que celles de « génocide » et d'« apartheid » envers Israël. La motion a finalement été profondément amendée. Ce résultat mérite réflexion : au-delà du vote municipal, c'est une certaine conception du débat public qui était en jeu.

J'avais assisté à la séance du 15 juin, alors que les élus débattaient dans une atmosphère particulièrement tendue, au milieu de vociférations assourdissantes à l'entrée de la salle du conseil. Depuis, de nombreuses voix — institutions juives, citoyens montréalais et Conseil du Dialogue judéo-chrétien de Montréal — ont exprimé leurs préoccupations.

Une motion exprimant la sympathie du conseil envers les Palestiniens « et les autres victimes » du conflit a été adoptée. Cette distinction est essentielle : compatir avec les victimes d'une guerre est une chose; transformer une instance municipale en tribunal politique international en est une autre.

Le poids des images et des récits

Le débat montréalais s'inscrit dans un contexte médiatique qui mérite réflexion. Depuis des années, le public québécois est exposé à un flot d'images consacrées aux souffrances palestiniennes. Celles-ci sont réelles et tragiques. Mais l'équilibre du regard porté sur le conflit doit être questionné.

À titre d'exemple, *La Presse*+ publie fréquemment des photographies de victimes palestiniennes, alors que les victimes israéliennes sont beaucoup plus rarement présentes dans la représentation visuelle du conflit. Une sélection répétée des images finit inévitablement par façonner la perception du lecteur.

On retrouve parfois un phénomène comparable dans la couverture du conflit au Liban, où l'accent est mis sur les actions israéliennes sans toujours

rappeler les attaques du Hezbollah, son implantation dans des zones civiles et les conséquences de ses actions. Les voix libanaises qui dénoncent la domination et les violences du Hezbollah mériteraient également d'être entendues.

Il ne s'agit pas de demander aux médias de défendre Israël, mais de leur demander de faire ce que leur mission exige : présenter la complexité d'un conflit et résister à un récit manichéen.

Israël n'est pas au-dessus de la critique

Le débat montréalais doit aussi être replacé dans le contexte du traitement réservé à Israël par certaines instances internationales. L'ONU a consacré au fil des décennies un nombre considérable de résolutions à Israël, une disproportion qui interpelle lorsqu'on la compare à d'autres conflits. Cela ne signifie nullement qu'Israël doive être soustrait à la critique. Mais un traitement systématiquement hostile peut finir par compromettre la crédibilité de l'institution qui le pratique.

De même, une accusation aussi lourde que celle de génocide exige une rigueur juridique et factuelle qui ne peut être remplacée par un slogan politique.

Il serait toutefois erroné de mettre toutes les critiques d'Israël sur le compte de l'antisémitisme. Israël est une démocratie et ses dirigeants doivent répondre de leurs décisions. Certaines déclarations de ministres du gouvernement Netanyahou, notamment celles de Bezalel Smotrich et d'Itamar Ben Gvir, sont profondément controversées et nuisent à l'image du pays. Leur présence au gouvernement peut légitimement être contestée.

Une sécurité devenue existentielle

Depuis les massacres du 7 octobre, Israël raisonne avant tout en fonction de sa sécurité existentielle. Les opérations à Gaza, au Liban et en Syrie répondent notamment à la volonté d'empêcher des forces hostiles de s'installer à proximité de son territoire.

On peut contester certaines décisions militaires, leur ampleur ou leur coût humain. Mais on ne peut comprendre la politique israélienne sans tenir

compte des attaques du Hamas et du Hezbollah, de l'utilisation d'infrastructures civiles à des fins militaires et de la menace constante qui pèse sur les populations israéliennes.

Le droit d'Israël à se défendre n'est pas négociable. Mais le devoir de rechercher une paix durable ne l'est pas davantage.

Montréal doit rester un lieu de dialogue

C'est précisément pourquoi le conseil municipal de Montréal doit éviter de devenir le prolongement des affrontements du Moyen-Orient.

Une ville peut condamner le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes de haine. Elle peut exprimer sa compassion envers les victimes, quelles qu'elles soient. Elle devrait cependant hésiter avant de s'ériger en arbitre d'un conflit international d'une complexité exceptionnelle, encore moins en adoptant des mesures d'ostracisme visant un État ou ses représentants.

Le vote du 24 août montre qu'une motion peut être battue, amendée et ramenée à une expression de solidarité plutôt qu'à une condamnation politique unilatérale.

C'est peut-être là la meilleure voie pour Montréal.